

**A. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/16/T/2022-2023
POUR et LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE : BUYE – NYABUKE .**

- Date de publication : 02/08/2022
- Date d'ouverture des offres: 11/08/2022

1. Objet

Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), la commune de MUGINA invite les Soumissionnaires qui désirent à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de Construction du réseau d'adduction d'eau potable: BUYE – NYABUKE en Commune MUGINA, province CIBITOKÉ.

2. Financement du marché

Le présent Marché est financé par le Fond de l'exercice 2021-2022 réservé sur le compte du FONIC, projets d'investissement communaux :

Une caution de soumission d'un montant égal à Cinq millions de francs burundais (5 000 000 FBU) de la soumission sous forme d'une garantie bancaire selon le modèle de l'annexe n° 2.11 est exigée.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués en un seul lot.

Délai d'exécution est de **cinq (5) mois calendriers**.

4. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté **au secrétariat de la commune MUGINA** pendant les heures de service de 7 h 30 à 15h 30 à partir de la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Vous pouvez contacter :

Monsieur l'administrateur communal de MUGINA-Téléphone : 68504060/ 76966022- ou le conseiller Technique chargé du développement de MUGINA au 69267432.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la même commune sur présentation de deux (02) bordereaux de versement totalisant un montant de cent mille (100 000) francs burundais : 50% au compte n° **1101/001-04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 50 % au compte n° 06001920103-88 ouvert à la BANCOBU RUGOMBO au nom de la commune MUGINA

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'Administrateur communal, en mentionnant la référence de publication, au moins Dix (10) jours avant la date limite de remise des offres.

Les soumissionnaires ne pourront présenter les offres que pour les travaux définis dans le présent dossier pour lesquels une visite guidée aura été effectuée et pour lesquels ils auront reçu un certificat. L'attention des soumissionnaires est donc attirée sur le fait qu'une offre qui ne remplira pas cette condition sera rejetée dans toute sa globalité.

5. Visite des sites de travaux

Une visite des sites des travaux sera organisée. Elle aura lieu en date du 3.10/2022 à partir de 9heure. Le point de rencontre pour le départ de la visite est le Chef-lieu de la Commune MUGINA.

6. Date limite de dépôt des offres

Les offres devront être déposées contre remise d'une attestation de dépôt au plus tard le 11.10/2022 au à 10h00min précises au secrétariat de la commune MUGINA.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

a) Ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leur représentants qui le souhaitent et d'un observateur du FONIC à l'adresse mentionnée ci-dessus le 11.10/2022 à 10h30min.conformément à l'article 22 alinéa 9 du code du marchés publics un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP, peut assister à la séance d'ouverture des offres.il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à

l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

b) Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter à partir de la date limite de remise des offres.

Fait à Mugina, le 15/08/2022

L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE

Julienne NDAYIHAYA

